



NATIONS UNIES

CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



GENERALE

E/CN.12/710/Rev.1
le 22 avril 1965

FRANCAIS
ORIGINAL; ESPAGNOL

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AMERIQUE LATINE
Onzième session
Mexico, mai 1965

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Discours d'ouverture
2. Election du bureau
3. Approbation de l'ordre du jour
4. La situation actuelle de l'économie d'Amérique latine
 - a) Considérations d'ordre général
 - b) Progrès de la planification
5. Intégration économique et politique commerciale de l'Amérique latine
 - a) Intégration économique de l'Amérique latine
 - b) Conférence des Nations Unies sur le Développement et le Commerce
6. Le développement industriel de l'Amérique latine
7. Compte-rendu sur les activités de la Commission
8. L'Institut latino-américain de planification économique et sociale
 - a) Compte-rendu sur les activités, 1963-65
 - b) Election des nouveaux membres du Conseil directeur
9. Programmes de travail et ordre de priorité
 - a) Programme de travail et ordre de priorité 1965-67
 - b) Résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social qui intéressent la Commission
10. Examen et approbation du compte-rendu annuel de la Commission au Conseil économique et social
11. Lieu et date de la douzième période de sessions.

.../...

SECRET

UNITED STATES



DEFENSE

UNITED STATES

UNITED STATES

UNITED STATES

UNITED STATES

EMARGEMENTS A L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Discours d'ouverture

Le programme de la cérémonie ainsi que les discours d'ouverture seront annoncés à l'ordre du jour de la séance inaugurale.

2. Election du bureau

Comme il est prévu dans l'article 16 du Règlement "au début de chaque période de sessions la Commission élira parmi ses membres un Président, deux Vice-Présidents et un Rapporteur, qui seront maintenus dans leurs fonctions jusqu'à l'élection de leurs successeurs. Les titulaires en exercice pourront être réélus".

3. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour provisoire (E/CN.12/710) a été envoyé aux Gouvernements Membres conjointement avec la note d'invitation à la présente période de sessions.

La Commission peut modifier l'ordre du jour ainsi qu'y inclure d'autres matières.

Elle peut également le modifier pendant la période de sessions.

4. La situation actuelle de l'économie latino-américaine

a) Considérations d'ordre général

b) Progrès de la planification

Ce point permettra de débattre, d'une façon générale, la situation de l'économie latino-américaine. Sa discussion sera initiée par un exposé du Secrétaire exécutif. Ensuite les délégués et observateurs pourront formuler des déclarations sur ce thème, sous forme de débat général.

A l'objet de faciliter les délibérations, le Secrétariat a présenté une "Etude économique de l'Amérique latine, 1964", dans laquelle sont analysés les principaux événements enregistrés durant cette année dans le domaine économique et qui contient dans sa troisième partie, un chapitre spécial sur la politique

.../...

économique et la planification en Amérique latine. Le Secrétariat présente également le "Bulletin statistique pour l'Amérique latine" et d'autres documents, conformément à la liste ci-jointe.

L'incorporation à la CEPAL de la Jamaïque, ainsi que de Trinité et de Tobago a ouvert à la Commission un nouveau champ d'activités. A titre préliminaire, un travail effectué par un consultant engagé spécialement, sera présenté concernant des aspects du développement économique et du commerce dans certains pays des Caraïbes.

Documentation

Etude économique sur l'Amérique latine, 1964 (E/CN.12/711)

Bulletin statistique de l'Amérique latine (Vol. II, No 1)

Certains aspects du développement économique et du commerce dans quelques pays des Caraïbes par Mr. Alister McIntyre, Consultant, avec une note du Secrétariat (E/CN.12/712)

Politique économique et planification en Amérique latine (Troisième partie de l'Etude économique sur l'Amérique latine - E/CN.12/711/Add.2)

Documents de référence

Les transports en Amérique latine (E/CN.12/703 et Add. 1 et 2)

"L'exportation latino-américaine du café vers les pays membres de la Communauté économique européenne" (Bulletin économique d'Amérique latine, Vol. IX, No 2)

5. Intégration économique et politique commerciale de l'Amérique latine

a) Intégration économique de l'Amérique latine

b) Conférence des Nations Unies sur le Développement et le Commerce

L'opinion en Amérique latine a nettement pris conscience que seule l'intégration économique régionale permettra de surmonter certains des principaux obstacles qui entravent le développement économique et social de la zone. Ce mouvement d'opinion - qui est confirmé dans d'importants documents officiels récemment publiés - entraîne la nécessité d'entamer une discussion technique sur les formules à appliquer pour réaliser cette intégration. Entre autres

.../...

thèmes à considérer, cette discussion devrait porter principalement sur les facteurs essentiels suivants : l'emploi plus intense et rationnel des facteurs de productivité, la répartition plus adéquate des ressources provenant de l'intégration ainsi que l'élargissement des marchés.

Un mouvement a été amorcé, ces derniers temps, vers l'élargissement et l'accélération des fondements de l'intégration et, s'il est exact que cette action doit dépendre des décisions politiques des gouvernements, il n'en est pas moins vrai que ces décisions ne sauraient être adoptées sans l'appui de la recherche et des études techniques. Le Secrétariat a préparé une étude qui contient les éléments de base à examiner pour atteindre ce but, notamment les formules devant permettre de dynamiser l'intégration, les institutions à créer, les politiques d'investissement à établir, etc. Cette étude sera soumise à la considération des délégations présentes à la réunion.

Il sera également soumis un rapport sur les activités d'intégration en Amérique centrale où le marché commun évolue très favorablement.

La Conférence des Nations Unies sur le Développement et le Commerce tenue à Genève entre mars et juin 1964, a été un événement d'une importance exceptionnelle pour l'avenir de l'économie mondiale et auquel les pays d'Amérique latine ont attaché un intérêt très spécial. Par mandat de la Commission, le Secrétariat a convoqué le Comité de Commerce à sa quatrième période de sessions en novembre 1964, où il a présenté l'étude intitulée "La Conférence des Nations Unies sur le Développement et le Commerce: Analyse de ses résultats et de ses perspectives pour l'Amérique latine", qui a constitué la base des délibérations. Ce document ainsi que le rapport de la réunion du Comité de Commerce seront présentés à cette période de sessions.

.../...

Ultérieurement, les secrétaires exécutifs des commissions économiques régionales, dont celui de la CEPAL, se sont réunis à New York avec le Secrétaire général de la Conférence pour considérer les moyens de mettre en exécution les décisions de la Conférence. Un bref rapport à ce propos sera porté à la connaissance de la Commission.

L'Assemblée pour le développement et le commerce devra se réunir à New York en avril 1965 et le Secrétariat fera son possible pour présenter le compte-rendu de cette réunion ou, tout au moins, ses conclusions les plus importantes.

En ce qui concerne l'ALALC, le Secrétariat a préparé une évaluation de ses négociations qui aidera les gouvernements membres à tirer leurs conclusions sur les progrès de l'Association.

Documentation

Contribution à la politique d'intégration économique de l'Amérique latine (E/CN.12/728)

Evaluation des négociations de l'Association latino-américaine de libre échange (E/CN.12/717)

Situation du programme d'intégration économique de l'Amérique centrale (E/CN.12/708)

La Conférence des Nations Unies sur le Développement et le Commerce: Analyse de ses résultats et perspectives pour l'Amérique latine (E/CN.12/714)

Rapport de la quatrième période de sessions du Comité de Commerce de la CEPAL (E/CN.12/701)

Rapport sur la réunion des secrétaires exécutifs des commissions économiques régionales (E/CN.12/721)

Documents de référence

Résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies établissant la Conférence des Nations Unies sur le Développement et le Commerce (E/CN.12/725)

"Le marché commun des produits de l'élevage et de l'agriculture en ...Amérique centrale" (Bulletin économique d'Amérique latine, Vol. X, No 1)

.../...

6. Le développement industriel de l'Amérique latine

Ce point de l'ordre du jour est particulièrement important, tant parce qu'il devra servir de préparation au symposium régional sur l'industrialisation - qui sera suivi d'un symposium mondial sur la matière - ainsi que parce que le développement industriel de l'Amérique latine et les possibilités de l'accélérer d'une façon coordonnée sont des aspects auxquels les pays de la région attachent un intérêt croissant, du fait qu'ils constituent un des ressorts principaux du processus général d'intégration économique. Vu qu'il est manifestement nécessaire de disposer d'éléments de jugement permettant de formuler une politique de développement industriel dans l'ambiance régionale, la CEPAL a effectué, dans ces dernières décades, une investigation interprétative du processus d'industrialisation de l'Amérique latine ; d'autre part elle effectue, depuis quelques années, des analyses technico-économiques sur les branches les plus importantes du secteur industriel. Ces travaux ont pour but de formuler des programmes sectoriaux de réorganisation et de développement de l'industrie et de faciliter l'évaluation des projets spécifiques d'investissement en fournissant, tant sur le plan national que sur le régional, des antécédents sur le marché, ainsi que les caractéristiques techniques d'opération, les prix de revient de production et autres aspects similaires. Ces études comprennent - soit sous forme d'étude sur certains pays ou bien de rapport sur l'ensemble d'une région - les industries de la sidérurgie, des équipements industriels de base et de machines-outils, de machines textiles, de mécanique en général, chimiques, de la cellulose et du papier, des textiles, de l'aluminium et du cuivre.

.../...

Cette orientation vers un développement industriel intégré est à l'origine de la formation du programme d'ensemble CEPAL/ILPES/BID pour l'intégration du développement industriel. Les trois organismes patrons collaborent à ce programme, afin d'intensifier et accélérer le progrès en cette matière et de disposer, dans des délais relativement réduits, d'antécédents de base pour leur action sur le champ industriel, chacun dans sa sphère.

Des deux documents qui serviraient de base aux discussions sur ce thème, l'un se rapporte à l'analyse de l'expérience sur l'industrialisation, et l'autre résume le degré d'expérience atteint, à travers les nouvelles études sectorielles, sur les problèmes et les perspectives des principales branches de l'industrie.

Partant d'un examen historique de l'évolution du secteur industriel, le document sur le processus de l'industrialisation analyse ensuite les problèmes de l'industrie ainsi que la politique suivie dans divers pays de la région. En même temps, les perspectives d'accroissement futur du secteur industriel y sont pondérées, ainsi que les politiques à suivre pour répondre aux exigences d'une nouvelle étape du processus d'industrialisation.

Les problèmes et les perspectives des principaux secteurs de l'industrie latino-américaine (sidérurgie, industries chimiques, cellulose et papier, aluminium, mécanique et textiles) sont analysés dans un deuxième rapport du secrétariat, dans lequel sont indiqués les aspects les plus relevants de chaque branche industrielle, ainsi que sa situation actuelle, ses problèmes et les possibilités qui leur seraient offertes par l'intégration régionale.

C'est dans cette partie de l'ordre du jour, et non dans le point 7, qu'est inclu le rapport du cycle d'études sur le développement de l'industrie chimique, car il s'agit d'une réunion qui a été organisée par la Commission et dont il convient d'analyser les résultats au cours des débats sur le développement industriel.

Il convient de signaler que les activités en matière industrielle sont étroitement liées à celles du point 5 de l'ordre du jour, car elles apportent des données concrètes sur les possibilités d'intégration des différents secteurs industriels, en fonction des ressources et du potentiel des pays.

.....

Documentation

Le processus d'industrialisation en Amérique latine (E/CN.12/716)

Les principaux secteurs de l'industrie d'Amérique latine: problèmes et perspectives (E/CN.12/718)

Note du Secrétariat relative au symposium régional sur l'industrialisation (E/CN.12/705)

Rapport du Cycle d'Etudes sur le Développement de l'industrie chimique en Amérique latine (E/CN.12/719)

Les problèmes de la politique industrielle d'Amérique centrale, Bulletin économique d'Amérique latine, Vol. IX, No 1

Documents de référence :

Afin de ne pas surcharger l'ordre du jour de la session, certains rapports terminés après la dernière session sur diverses branches d'industrie tiendront lieu de documents de référence et ne seront pas mis en discussion. La liste de ces documents figure en annexe au présent ordre du jour, et les délégations qui désireront les avoir pourront s'adresser à la section des documents pour qu'ils leur soient envoyés de Santiago après la session.

7. Compte-rendu des activités de la Commission

Ce point concerne le compte-rendu des activités effectuées par la Commission depuis sa dixième période de sessions, célébrée à Santiago du Chili du 12 au 14 février 1964. Ce document sera inclus dans le compte-rendu annuel que la Commission devra présenter au Conseil économique et social ainsi que les commentaires que formuleront les délégations à la présente réunion.

Dans ce point ont été groupés les rapports des principaux cycles d'études et réunions techniques réalisés sous les auspices de la Commission, depuis la réunion antérieure. On y a exclu toutefois le rapport du cycle d'études sur le développement de l'industrie chimique car il apparaît au point 6 de l'ordre du jour auquel il se relationne directement. De même, les rapports relatifs à d'autres réunions réalisées en Amérique centrale n'y apparaissent pas étant donné qu'ils n'ont pas encore été considérés par le Comité de Coopération économique de l'Amérique centrale.

Documentation

Compte-rendu des activités de la Commission depuis la dixième période de sessions du Comité plénier (E/CN.12/713)

Rapport du Séminaire sur l'Organisation et les Fonctions des Organismes régionaux chargés des programmes de logement (E/CN.12/715)

Rapport du Deuxième Séminaire inter-américain de Registre Civil (E/CN.12/704)

Document d'information sur l'assistance technique prêtée en 1964 aux pays et territoires de la région de la CEPAL en vertu des programmes ordinaire et élargi (E/CN.12/709)

.../...

8. Institut latino-américain de planification économique et sociale

a) Compte rendu des activités réalisées, 1963-1965

b) Election des nouveaux membres du Conseil directeur

Comme suite à la résolution 220 (AC.52) approuvée par la Commission dans la neuvième période de sessions du Comité plénier, l'Institut a été créé en qualité d'organisme autonome, sous l'égide de la CEPAL avec la coopération financière du Fonds spécial des Nations Unies; ainsi que de la Banque Inter-américaine de développement. Ses activités ont été initiées le 1er juillet 1962.

D'après ce qui est indiqué dans le point 2, a) (partie A) de ladite résolution, l'Institut devra informer chaque année à la Commission sur la marche de ses travaux. Cette disposition sera exécutée dans la présente période de sessions sous forme d'un rapport spécial qui sera présenté avec une note du Secrétariat.

D'après le point 3 (partie A) de la résolution 220 (AC.52), il revient à la Commission d'élire les huit membres du Conseil directeur de l'Institut dont le mandat arrive à terme dans cette période de sessions. Les conditions et normes de cette élection sont reproduites dans la note que le Secrétariat présente à cet objet à la Commission.

Documentation

Rapport sur les activités de l'Institut latino-américain de planification économique et sociale (E/CN.12/720)

Note du Secrétariat sur l'élection de nouveaux membres du Conseil directeur de l'Institut latino-américain de planification économique et sociale (E/CN.12/722)

9. Programme de travail et ordre de priorité

a) Programme de travail et ordre de priorité 1965-1967

b) Résolutions de l'Assemblée générale ainsi que du Conseil économique et social, intéressant la Commission

La Commission approuve dans chaque période de sessions le programme de travail et l'ordre de priorité pour les deux années suivantes, qui sont incorporés plus tard au compte-rendu annuel qui devra être élevé au Conseil économique et social. Il est tenu compte dans la préparation de ce programme, des décisions adoptées à la période de sessions précédente, ainsi que des recommandations de l'Assemblée générale, du Conseil économique et social et des organismes auxiliaires de la Commission. Les organismes spécialisés des Nations Unies sont également consultés lorsque cela s'avère nécessaire.

Le secrétariat a préparé un projet de programme de travail et d'ordre de priorité pour 1965-67 auquel seront incorporées en temps opportun, les décisions adoptées sur cette matière par la Commission, durant cette période de sessions.

Lors de la préparation de ce programme la Commission devra avoir présentes à l'esprit les recommandations de l'Assemblée générale ainsi que celles du Conseil économique et social. Afin de faciliter la tâche, le secrétariat présentera celles des résolutions qui intéressent la Commission en particulier.

Documentation

Projet de programme de travail et d'ordre de priorité 1965-1967
(E/CN.12/706)

Note du secrétariat relative aux résolutions de l'Assemblée générale et à celles du Conseil économique et social, qui intéressent la Commission en particulier (E/CN.12/723)

10. Examen et approbation du compte-rendu annuel de la Commission au Conseil économique et social

Chaque année la Commission présente au Conseil économique et social un compte-rendu complet de ses activités et projets ainsi que ceux de ses organismes auxiliaires. Le rapport comprend également un résumé des débats de la période de sessions et le texte des résolutions approuvées, ainsi que le programme de travail et l'ordre de priorité. Le secrétariat a contribué à la préparation du compte-rendu en distribuant, en temps opportun, des projets de ses première et cinquième parties, qui correspondent respectivement aux activités de la Commission depuis sa réunion précédente, puis au programme de travail et à l'ordre de priorité pour la période 1965-1967.

11. Lieu et date de la douzième période de sessions

En accord avec les dispositions réglementaires la Commission décidera, à chaque période de sessions, le lieu de réunion pour la période suivante. Elle devra observer, pour fixer son choix, le principe statutaire suivant : "tous les pays de l'Amérique latine devront être choisis successivement à cet effet". A cette occasion, la Commission devra examiner les invitations reçues des Gouvernements Membres relatives au siège de la prochaine période de sessions, et elle fixera ensuite le lieu et la date de la prochaine réunion.

/...

Il convient de signaler que la Commission, depuis 1951, a célébré ses périodes de sessions chaque deux ans et que son Comité plénier s'est réuni au cours des années intermédiaires.

La Commission a célébré ses périodes de sessions antérieures dans les villes suivantes: Santiago du Chili, 1948; La Havane, 1949; Montevideo, 1950; Mexico, 1951; Rio de Janeiro, 1953; Bogota, 1955; La Paz, 1957; Panama, 1959; Santiago du Chili, 1961; Mar del Plata, 1963.

Annexe I - Liste des sessions de la Commission

La Commission a tenu ses sessions à Santiago du Chili en 1948, à La Havane en 1949, à Montevideo en 1950, à Mexico en 1951, à Rio de Janeiro en 1953, à Bogota en 1955, à La Paz en 1957, à Panama en 1959, à Santiago du Chili en 1961 et à Mar del Plata en 1963.

Annexe II - Liste des sessions de la Commission

La Commission a tenu ses sessions à Santiago du Chili en 1948, à La Havane en 1949, à Montevideo en 1950, à Mexico en 1951, à Rio de Janeiro en 1953, à Bogota en 1955, à La Paz en 1957, à Panama en 1959, à Santiago du Chili en 1961 et à Mar del Plata en 1963.